

 <p>VILLE DE BERGERAC</p>	<p>Appel à candidature</p> <p>Occupation du domaine public</p>	<p>ODP-2025-06</p> <p>NOËL – Village Artisanal</p>
--	---	--

Objet de la consultation : occupation contractuelle du domaine public communal, **situé Place Gambetta** ou tout autre lieu que la ville décidera, pour y exercer **une activité de vente de produits artisanaux au sein du Village Artisanal de Noël** , moyennant le versement d'une redevance.

Durée : L'occupation du domaine public sera consentie du **mercredi 3 décembre au dimanche 28 décembre 2025** (la Ville de Bergerac se réserve le droit de modifier les dates)

Critères d'attribution :

- **Qualité, originalité et présentation soignée des produits proposés à la vente en cohérence avec la période de Noël (40 %),**
- **Type de fabrication : circuits courts, traçabilité des produits, ... (40 %),**
- **Offre tarifaire variée adaptée à tout public (20 %),**

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Bordeaux – 9 rue Tastet – 33063 Bordeaux cedex –
tél : 05 56 99 38 00 Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Renseignements complémentaires :

Service Culture – Événementiel - Relations Internationales
Hôtel de Ville
19 rue Neuve d'Argenson
24 100 Bergerac
Téléphone : 05 53 74 67 41
Courriel : culture@bergerac.fr

Obtention des documents : Les documents sont téléchargeables sur le profil d'acheteur (www.achatpublic.com) et sur le site de la Ville de Bergerac (www.bergerac.fr).

Date limite de réception des offres : le mercredi 30 avril 2025 à 17h00
le lundi 12 mai 2025 à 17h00

Date d'envoi à la publication : le 9 avril 2025